



**Déclaration commune
12^{ème} Sommet de la Grande Région
24 janvier 2011**

Weltkulturerbe Völklinger Hütte

*Version provisoire
sous réserve de modifications éventuelles*

Préface

Préambule

Les membres du 12ème Sommet de la Grande Région

*le Ministre-Président du Land de la Sarre, Monsieur **Peter Müller**,*

*le Ministre de l'Intérieur et des Affaires européennes du Land de la Sarre, Monsieur **Stephan Toscani**,*

*le Premier Ministre du Grand-Duché de Luxembourg, Monsieur **Jean-Claude Juncker**,*

*le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, du Grand-Duché du Luxembourg, Monsieur **Jean-Marie Halsdorf**,*

*le Ministre-Président du Land de Rhénanie-Palatinat, Monsieur **Kurt Beck**,*

*le Ministre-Président de la Région wallonne et de la Communauté française de Belgique, Monsieur **Rudy Demotte**,*

*le Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique, Monsieur **Karl-Heinz Lambertz**,*

*le Préfet de la Région Lorraine et Préfet de la Moselle, Monsieur **Christian Galliard de Lavernée**,*

*le Président de la Région Lorraine, Monsieur **Jean-Pierre Masseret**,*

*le Président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, Monsieur **Michel Dinet**,*

*le Président du Conseil général de la Moselle, Monsieur **Philippe Leroy**,*

le Président du Conseil général de Meuse en tant qu'observateur, représenté par Madame Isabelle Rodrigue,

en présence de

*la Présidente du Conseil parlementaire interrégional, Madame **Josiane Madelaine**,*

*du Président du Comité économique et social du Sommet, Monsieur **Hans Peter Kurtz**,*

répondant à l'invitation conjointe du Ministre-Président et du Ministre de l'Intérieur et des Affaires européennes du Land de la Sarre en charge de la présidence du 12ème Sommet de la Grande Région,

se sont réunis le 24.1.2011 sur le site du patrimoine culturel mondial Völklinger Hütte pour le 12ème Sommet de la Grande Région.

Ils adoptent à cette occasion la Déclaration commune suivante ;

Déclaration politique

La Grande Région est une région européenne compétitive et modèle en matière de gouvernance transfrontalière multi-niveaux. La coopération lancée par le Sommet de la Grande Région entre les entités territoriales qui la constituent ainsi qu'entre les acteurs de la Grande Région est l'expression d'une volonté politique forte et commune à tous.

Dans ce contexte, le Sommet a pour mission centrale de soutenir et de faire progresser le processus coordonné, structuré et continu de consultation entre les acteurs interrégionaux au service des citoyens et citoyennes de la Grande Région.

Le 12^e Sommet (2009-2010) s'était donné pour devise « Initiative pour la mobilité en Grande Région ». L'objectif était de poursuivre le développement de la Grande Région sur l'aspect essentiel qui la distingue de toutes les autres régions de l'Union européenne, à savoir la mobilité transfrontalière liée au travail. En effet, la Grande Région compte plus de 200.000 travailleurs frontaliers, ce qui la place au premier rang – et de loin – par rapport aux autres régions frontalières de l'Union européenne.

Dans la continuité des travaux du sommet, de nouvelles mesures doivent contribuer à faire avancer la Grande Région, à surmonter les frontières au sein de la Grande Région et à rendre la Grande Région plus proche des populations.

Les membres du Sommet se félicitent des progrès réalisés dans la coordination et la coopération pour la mise en œuvre des résolutions adoptées. Le Sommet tient à souligner les principes qui régissent la coopération, à savoir son caractère volontaire et le partage des responsabilités.

- La mise en place, à la Maison de la Grande Région, d'un Secrétariat commun doté de son propre personnel et d'un budget de fonctionnement financé par tous doit être menée rapidement à bon terme par la création d'un GECT dont le siège sera à Luxembourg.
- Les conférences ministérielles dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la culture et de l'aménagement du territoire se sont avérées utiles en tant qu'outil de consultation et de concertation pour les politiques sectorielles. Les conférences ministérielles devront également être organisées à l'avenir, et ce en fonction des besoins.
- La création d'un GECT assurant les fonctions d'autorité de gestion du Programme INTERREG IV A « Grande Région », qui constitue une première européenne, correspond à l'objectif « coopération territoriale » de l'UE. La Grande Région escompte qu'à l'avenir, toutes les régions frontalières continuent à recevoir un soutien conséquent afin de créer la cohésion territoriale.
- La crise économique et financière a eu pour la Grande Région des conséquences moins dramatiques qu'on ne le craignait. Le marché transfrontalier de l'emploi a fourni ses preuves. A l'avenir, la Grande Région veillera spécialement à le renforcer, notamment par la création d'une Task Force Frontaliers, par une observation approfondie du marché de l'emploi, par la coopération entre les acteurs interrégionaux du marché de l'emploi et par le maintien des prestations de conseil fournies par les EURES. Sur ces aspects, la Sarre doit jouer un rôle moteur.
- Le développement d'une région métropolitaine polycentrique transfrontalière (RMPT) doit renforcer globalement l'attractivité socio-économique de la Grande Région et accroître sa compétitivité. Les résultats de l'étude Metroborder doivent servir de repères pour la concertation en vue d'une stratégie commune d'aménagement du territoire.
- La mobilité des personnes doit être encore améliorée par le biais de l'offre en matière de transports. Le système éducatif et les établissements d'enseignement supérieur doivent fournir aux populations des qualifications qui leur faciliteront l'accès aux possibilités offertes par la mobilité transfrontalière sur le marché de l'emploi. Dans ce contexte, les liens interrégionaux et l'excellence de la coopération par lesquels se distingue le paysage universitaire et de la recherche de la Grande Région sont à renforcer.
- « L'Espace culturel Grande Région », mis en place à la suite de la Capitale européenne de la Culture 2007, met en valeur la diversité culturelle de la Grande Région. Le patrimoine historique, dont les sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO, fera l'objet de publications communes qui le feront connaître du public intéressé, tout comme le portail grrrrr.eu, destiné à la jeunesse.
- Les rencontres de jeunes (comme le JugendForumJeunesse), les manifestations sportives (comme les Tournois de football pour la jeunesse) et les fêtes destinées au grand public (comme la 1^{re} Journée de la Grande Région en 2010) permettent tout autant que les nombreux congrès spécialisés et forums d'experts à communiquer l'idée de la Grande Région aux populations. Les actions visant à créer une identité régionale pour la Grande Région doivent être poursuivies et inscrites dans le long terme.
- Le Sommet est également appelé à faire avancer la Grande Région par des actions menées avec d'autres acteurs et à impulser ainsi notamment la mise en réseau de divers groupements des milieux professionnels et de la société civile.

- *Les travaux du CESGR fournissent une base analytique solide et nuancée supplémentaire pour les réflexions du Sommet et de ses groupes de travail. L'analyse ciblée des effets de la crise économique et financière sur la Grande Région a confirmé que la politique commune en matière d'économie et d'emploi au sein de la Grande Région a contribué à renforcer la compétitivité de cette dernière. Les futurs travaux du CESGR devront porter davantage sur la question du marché interrégional de l'emploi et sur l'optimisation des instruments.*

La présidence est transférée à la Lorraine pour le 13e Sommet. La présidence sera assurée par le Président de Région dans un cadre collégial.

S'inscrivant dans la continuité des présidences précédentes et dans l'ambition fondatrice de la Grande Région, la présidence lorraine entend articuler son action, dans une dynamique de développement durable, autour de trois grands axes :

- *La Grande Région : une ambition européenne*
- *La Grande Région : une gouvernance politique affirmée*
- *La Grande Région : des projets et des actions au service des citoyens*

Dans ce dernier domaine d'intervention, la présidence lorraine souhaite tout à la fois se situer dans la poursuite des actions déjà décidées comme la mise en œuvre du GECT Secrétariat Grande Région ; comme la task-force « travail frontalier » ou encore comme le concept de Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalier (RMPT), mais aussi favoriser certains secteurs parmi lesquels on peut citer une nouvelle approche des fonds européens, la constitution de nouveaux clusters, l'interconnexion des systèmes d'information pour les transports collectifs, une meilleure connaissance du marché de l'emploi ou encore le renforcement de la compétitivité territoriale de la Grande Région.

1) Devise du 12^{ième} Sommet: Initiative pour la mobilité en Grande Région

Le 17.07.2009, la **Présidence du Sommet de la Grande Région** assurée par le Luxembourg a pris fin et été confiée à la Sarre, qui l'exerce conformément au principe de « présidence à responsabilité partagée » jusqu'au 12^e Sommet, le 24.01.2011.

Le 12^e Sommet a eu pour devise « **Initiative pour la mobilité en Grande Région** ».

L'objectif visé à long terme est de poursuivre le développement de la Grande Région sur le plan de la **mobilité transfrontalière** des frontaliers, domaine dans laquelle la Grande Région excelle avec ses 200 000 travailleurs frontaliers, ce qui la place loin devant les autres régions de l'UE.

L'approche retenue à cette fin s'avère globale ; elle repose sur trois grands axes stratégiques :

- Faire avancer la Grande Région comme **espace de coopération**.
- Surpasser les **frontières** de la Grande Région.
- Rendre la Grande Région plus proche des **citoyens**.

Il est donc manifeste que la coopération du Sommet, dans ce qui est désormais sa 12^e présidence, fait particulièrement avancer la transposition des résolutions prises précédemment dans le cadre d'une politique de partenariat durable et axée sur la continuité.

Une tonalité nouvelle a été apportée à travers la thématique de la mobilité des travailleurs frontaliers ainsi que par le biais d'une forte mobilisation de la Grande Région en faveur de la perception des habitants de cette région-clé de l'Union européenne. Parallèlement à la volonté politique exprimée, des outils opérationnels doivent ainsi également être disponibles pour l'objectif de la création d'un sentiment d'appartenance, d'une identité régionale.

C'est en ce sens que les membres du Sommet confirment leur volonté commune de poursuite et d'approfondissement de la politique de coopération, qui repose sur les notions de volontariat et de partenariat.

A) Faire avancer la Grande Région

Structures de travail de la Grande Région

La Grande Région fait figure de région modèle en termes de « **gouvernance multiniveaux** » européenne. La coopération initiée par le Sommet de la Grande Région entre les différentes régions partenaires et les acteurs de la Grande Région est l'expression d'une volonté politique commune forte. Ceci contribue à consolider le sentiment d'appartenance entre les différents partenaires et favorise la cohésion territoriale en Grande Région en la positionnant comme région frontalière centrale en Europe. Les synergies obtenues grâce à cette coordination et coopération augmente l'attractivité de la Grande Région, qui s'épanouit comme un espace commun à vivre, travailler et à faire fructifier. Les membres du Sommet mettent en avant les progrès accomplis dans le cadre de l'amélioration des instruments communs de coopération, sans qu'il soit nécessaire de créer des institutions supplémentaires.

GECT Secrétariat commun du Sommet

Suite à la résolution prise dans le cadre du 11^e Sommet du 17 juillet 2009, un secrétariat commun va être mis en place ; son rôle consistera transposer les résolutions du Sommet. Sur le plan juridique, il prendra la forme du nouvel instrument européen, à savoir celle d'un GECT (Groupement Européen de Coopération Territoriale dont tous les partenaires du Sommet sont membres.

Le Secrétariat commun, en tant qu'instrument administratif, sera basé à la Maison de la Grande Région au Luxembourg. Il doit servir à simplifier, approfondir et ancrer les travaux du Sommet de façon pérenne. La Maison de la Grande Région se voit ainsi confier de nouvelles bases concrètes de travail.

Dans le cadre d'une entrevue au coin du feu, les membres du Sommet ont entériné un cahier des charges global ainsi que les questions administratives de la direction du partenariat et du financement commun ; ils ont par ailleurs prévu que des statuts et un accord constitutif soient votés.

Comme convenu dans le cahier des charges, le GECT doit avoir son siège au Luxembourg et disposer de son propre personnel. Pour l'accomplissement de ses missions, un budget de fonctionnement commun doit être porté par toutes les régions partenaires.

Les membres du Sommet valident les accords détaillés qui ont été passés et veulent la création rapide de cette structure commune.

Le Sommet une de décision politique

Des conférences ministérielles sectorielles ont été organisées sur des thèmes étroitement liés au mot d'ordre de la Présidence du Sommet. De telles conférences se sont tenues dans les domaines suivants :

- *éducation*
- *enseignement supérieur et sciences*
- *culture*
- *aménagement du territoire*

Les membres du Sommet constatent avec satisfaction que l'organisation de conférences ministérielles sectorielles représente désormais une plate-forme importante de mise en œuvre politique qui renforce et fait avancer l'architecture institutionnelle de la Grande Région. Ils suggèrent que ces conférences organisées à la demande deviennent des instruments de coopération communs, en fixant comme objectif d'augmenter significativement par cette démarche le niveau de leur engagement politique. Le Sommet se félicite de la tenue de nombreuses conférences d'experts et de forums techniques sur les thèmes suivants : santé, transports, vivre et travailler, développement communal, aménagement du territoire, mutation démographique... Le Sommet constate que la discussion publique de ces sujets interrégionaux constitue un outil approprié et pertinent pour aborder ces thématiques dans le cadre d'un débat élargi à un public intéressé. Cet élargissement des discussions spécialisées devrait être poursuivi et approfondi.

Le lien étroit renforcé entre les délibérations du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR) et du Conseil parlementaire interrégional (CPI) et les expertises des groupes de travail interrégionaux des administrations régionales s'est révélé un outil efficace d'optimisation de l'échange d'informations. Les membres sont convaincus que ces efforts de rapprochement doivent être poursuivis et renforcés. A moyen terme, ils devraient également déboucher sur une réflexion concernant les destinataires des conclusions et des recommandations découlant des positions communes.

INTERREG

Conformément à la décision du 9ème Sommet de Trèves et à l'accord des participants au sommet intermédiaire en date du 19 novembre 2008, le Sommet se félicite de la création au 1er avril 2010 du GECT INTERREG « Programme Grande Région » par arrêté du Préfet de la Région Lorraine du 29 mars 2010.

Ce GECT, placé sous la présidence du Préfet de la Région Lorraine, regroupe les onze autorités partenaires du programme INTERREG IV A Grande Région et en assume les fonctions d'autorité de gestion.

L'autorité de gestion avait été exercée à titre transitoire par la Wallonie. La transition des missions d'autorité de gestion s'est accomplie dans un esprit de très bonne collaboration entre la Wallonie et la Présidence du GECT, assurant ainsi une continuité du programme.

Le programme INTERREG IV A Grande Région fait figure de précurseur dans l'Union européenne puisqu'il est le premier programme européen à s'être doté d'un GECT pour assurer les missions d'autorité de gestion.

La constitution d'un GECT permet ainsi au programme Grande Région de gagner en visibilité à l'échelle européenne et d'institutionnaliser les processus de coopération existants.

Le programme étant porté par une structure non-nationale, sa neutralité s'en trouve accrue.

Les documents fondateurs du GECT INTERREG « Programme Grande Région » conféraient à ce nouvel instrument juridique européen des possibilités d'évolution.

Forts d'une expérience de plusieurs mois, les membres du GECT ont décidé d'user de ces possibilités afin de modifier le processus de décision, d'en fluidifier la prise et l'exécution. Une réflexion est ainsi actuellement engagée sur la gouvernance du GECT.

Les membres du Comité de sélection ont adopté à ce jour 90 projets pour un montant FEDER de plus de 73 millions d'euros soit une programmation de plus de 67% de l'enveloppe globale du programme.

- 23 sur l'axe L'Economie (pour 22 558 947 € FEDER)
- 33 sur l'axe L'Espace (pour 23 901 320 € FEDER)
- 33 sur l'axe Les Hommes (pour 25 940 626 € FEDER)
- 1 sur l'axe 4 (Assistance Technique) (pour 1 167 206 € FEDER).

Sur l'entité géographique Grande Région, pour 26 projets : 21 987 958 € FEDER programmés, soit 97% de l'enveloppe Grande Région.

A noter que l'adoption du projet "Task Force" ferait passer la programmation de l'EG GR à 22.746.508 € FEDER soit 100,33% de l'enveloppe GR.

On peut affirmer que la réalisation du programme dépasse les attentes et est un succès.

Dans le cadre des débats sur la politique structurelle de cohésion de l'Union européenne après 2013, les membres du Sommet s'expriment en faveur d'une évolution de la politique de cohésion dans le sens de la poursuite des efforts entrepris déjà par le passé pour rattraper les retards de développement, pour soutenir la croissance et l'emploi et pour maintenir le niveau de subsidiarité et le taux de financement. Après 2013, toutes les régions doivent être en mesure de continuer à participer à la politique structurelle européenne.

Marché de l'emploi

EURES

Le Sommet estime que les deux réseaux EURES-Transfrontalier établis dans la Grande Région sont, à travers leurs activités de conseil aux frontaliers, des institutions indispensables sur le marché de l'emploi transfrontalier. EURES assume en effet la mission, déterminante dans la Grande Région, d'informer exhaustivement les frontaliers sur la mobilité des salariés ainsi que sur les conditions de travail et de vie dans les régions voisines, leur fournissant au demeurant des conseils en la matière. Les conseillers EURES exercent dans les diverses agences de la Grande Région. Ils interviennent également dans le cadre de manifestations telles que les « European Job Days ».

Dans ce contexte, le Sommet se félicite également de la participation d'EURES au « 1^{er} Salon interrégional de l'emploi SaarLorLux » organisé avec un grand succès le 29 avril 2010 à Sarrebruck par l'Agence fédérale pour l'emploi.

Les membres du Sommet déplorent que la Commission de l'UE réduise considérablement chaque année – sans toutefois apporter de justifications précises – le nombre des projets EURES acceptés ainsi que les fonds alloués à leur réalisation. Durant l'année de programmation 2010/2011, cet processus de réduction atteindra un niveau sans précédent, avec une baisse de 40 % des fonds accordés par rapport au montant requis.

A cet égard, le Sommet se félicite que le Président du Sommet soit intervenu auprès de la Commission de l'UE en faveur d'un maintien du financement de l'organisme de conseil EURES par des fonds communautaires d'un volume approprié. Les membres du Sommet rappellent avec insistance qu'un financement d'EURES par des fonds communautaires d'un montant adéquat est indispensable pour assurer les activités de conseil d'EURES aux frontaliers dans la Grande Région. Ils continueront à intervenir auprès de la Commission de l'UE pour garantir le financement d'EURES au moyen de fonds communautaires.

Observatoire Interrégional de l'Emploi

Les membres du Sommet prennent acte du 7ème rapport de l'Observatoire Interrégional de l'Emploi (OIE) qu'ils avaient mandaté sur la situation du marché de l'emploi en Grande Région. Ils constatent avec satisfaction que la qualité du rapport s'est encore améliorée. Cette amélioration touche non seulement l'actualité et la précision des chiffres et du volume de données mais aussi l'apport pratique précis et efficace de l'étude qualitative, qui sera présentée dans le cadre du rapport.

En outre, les membres du Sommet félicitent l'OIE pour la parution de l'Atlas du développement économique et social en Grande Région dans les publications de la Commission régionale.

Les membres du Sommet soulignent l'importance de la mission de l'OIE qui permet une identification précoce des évolutions et problèmes sur le marché de l'emploi en Grande Région et permet ainsi de mettre en place rapidement des mesures appropriées.

Les membres du Sommet saluent donc la décision des régions partenaires de continuer à soutenir et financer l'OIE sans cofinancement par de nouveaux projets INTERREG. La fonction de coordination des réseaux d'instituts spécialisés de la Grande Région pour l'OIE restera assurée par l'Info-Institut de Sarrebruck.

Par ailleurs les membres du Sommet mandatent l'OIE pour le prochain rapport.

Les membres du Sommet approuvent encore une fois la décision des différents responsables du marché de l'emploi transfrontalier en Grande Région d'approfondir leur coopération. Ils saluent la convention de coopération qui souligne la volonté des responsables d'intégrer de nouveaux acteurs du domaine de l'emploi en Grande Région.

Task Force Frontaliers

S'appuyant sur la décision prise par le 11e Sommet du 17 juillet 2009 concernant la création d'une Task Force Frontaliers devant avoir pour objectif de réduire les disparités des systèmes juridiques et fiscaux des différentes entités membres de la Grande Région, les participants au Sommet soulignent à nouveau la nécessité de mettre en place cette nouvelle cellule.

Les membres du Sommet approuvent la mission de la Task Force Frontaliers qui consiste à apporter des solutions juridiques et politiques aux questions et problèmes que rencontrent les frontaliers et les entreprises employant des frontaliers. Ces questions et problèmes découlant d'une part du travail quotidien des organismes de conseil tels que EURES, mais aussi de celui des chambres de métiers, des organismes de sécurité sociale et des agences pour l'emploi et d'autre part, des données scientifiques collectées par l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi, une collaboration étroite avec ces acteurs s'avère nécessaire.

Le Sommet réaffirme que la Task Force Frontaliers constituera un complément utile aux organismes déjà existants sur le marché de l'emploi transfrontalier. Son rôle sera d'établir un lien entre ces derniers et les décideurs politiques au niveau national et européen, auxquels elle soumettra ses propositions visant à améliorer la mobilité sur le marché de l'emploi et à renforcer l'intégration du marché de l'emploi au sein de la Grande Région. L'objectif de la Task Force Frontaliers dépasse donc nettement l'offre des organismes de conseil et des instituts de recherche existants, ce qui constitue sa valeur ajoutée pour le marché du travail transfrontalier.

Les membres du Sommet soulignent qu'en dépit de l'accent mis sur les problèmes des frontaliers, l'activité de la Task Force Frontaliers s'étendra également aux questions juridiques auxquelles doit faire face tout employeur désireux d'embaucher un frontalier. Cette démarche se fonde sur l'idée d'un

« processus d'alignement » global qui doit avoir pour objectif d'harmoniser l'offre et la demande sur le marché de l'emploi transfrontalier.

Le Sommet prend note avec satisfaction que la demande de cofinancement Interreg déposée dans le cadre du projet de la Task Force Frontaliers est sur le point d'être acceptée et que le projet devrait par conséquent bientôt pouvoir entrer en phase opérationnelle.

Les membres du Sommet se félicitent que le comité d'accompagnement au sein duquel toutes les entités membres de la Grande Région ont collaboré à préparer les contenus et l'organisation de la Task Force Frontaliers, soit parvenu à mobiliser toutes les régions concernées parmi les partenaires du projet.

Le Sommet se réjouit par ailleurs qu'une phase pilote d'une durée de six mois ait été conduite pendant la présidence sarroise. Cette phase pilote a vu l'élaboration d'un projet de mise en œuvre de la Task Force Frontaliers par l'Institut de recherche et d'économie sociale (« ISO-Institut ») mandaté par le Ministère sarrois du Travail et par la Chambre de Travail de la Sarre. Dans le cadre de cette phase préliminaire, une enquête d'experts détaillée a été effectuée auprès des différents acteurs concernés par la thématique des frontaliers dans les régions partenaires. Le projet de mise en œuvre a été présenté à tous les acteurs intéressés du marché de l'emploi transfrontalier lors d'un atelier organisé le 22 juin 2010. La création de la Task Force Frontaliers a été approuvée à l'unanimité par les participants à cet atelier. Parmi les principaux résultats de cette journée, il a été retenu que le groupement européen de coopération territoriale (GECT) constituait à moyen ou long terme la forme juridique appropriée pour la Task Force Frontaliers.

Les membres du Sommet insistent sur la grande importance à ce que les travaux de la Task Force Frontaliers puissent débiter le plus rapidement possible. Le Sommet se félicite dans ce contexte que le Ministère sarrois du Travail accepte jusqu'à la création du GECT d'assumer la fonction de chef de projet et employeur et se charge de la mise en place institutionnelle de la Task Force Frontaliers. Les membres du Sommet soulignent que la Task Force Frontaliers constitue un enrichissement pour le marché de l'emploi transfrontalier et qu'elle sera d'une grande utilité aux travailleurs frontaliers de la Grande Région.

Le Sommet apporte en outre son soutien à l'idée prévoyant que la Task Force Frontaliers adhère après sa création à l'accord de coopération entre les acteurs du marché de l'emploi transfrontalier de la Grande Région. Ce soutien prend en compte le désir du Sommet de voir la Task Force Frontaliers collaborer étroitement avec les autres acteurs du marché de l'emploi.

Les membres du Sommet approuvent par ailleurs qu'après sa mise en place, la Task Force Frontaliers ambitionne une étroite coopération et interconnexion avec les autres Task Forces existant déjà en Europe telles que la Task Force EuRegio Meuse-Rhin, en vue d'un échange de compétences et d'expériences avec ces dernières. Une intégration au sein du réseau des autres Task Forces (TaskForce Net) permettrait en effet d'accroître l'efficacité en ce qui concerne la suppression des obstacles à la mobilité. D'autre part, l'adhésion de la Task Force Frontaliers au réseau TaskForce Net pourrait conduire ultérieurement à une spécialisation thématique et augmenter ainsi l'efficacité de ce nouvel outil au profit des travailleurs frontaliers de la Grande Région.

En application du principe éprouvé de la « présidence aux responsabilités partagées », le Sommet confie à la Sarre la responsabilité de coordonner les travaux dans le domaine du marché de l'emploi transfrontalier, dans le but de garantir la cohérence et la continuité des mesures décidées lors du 12e Sommet.

Économie Le Sommet se réjouit également de ce que la Grande Région offre une valeur ajoutée aux entreprises en les mettant en contact à l'occasion de leurs participations à des foires et salons internationaux, en Europe et dans le reste du monde. La Grande Région organise aussi des contacts entre clusters et pôles de compétitivité de chacune de ses régions membres, comme cela a déjà été le cas en matière de développement durable, de logistique, des sciences de la vie et de construction et sous-traitance automobile

Les membres du Sommet voient une chance dans l'appel commun de marchés d'avenir innovateurs pour accroître la compétitivité de la Grande Région. Pour cela il est conseillé de mettre en place un réseau professionnel structuré. Son rôle primordial serait de connecter les PME dynamiques avec les centres de recherche pour permettre un transfert transfrontalier de technologies et d'informations au service des entreprises de la Grande Région. Le domaine des techniques de l'environnement au taux d'expansion considérable semble se prêter particulièrement bien à la mise en place d'un tel réseau exemplaire.

C'est pourquoi, les membres du Sommet conseillent la mise en place d'un cluster de l'environnement de la Grande Région, c'est-à-dire la création d'un réseau avec la présence de tous les acteurs de la chaîne

de valorisation des techniques de l'environnement (entreprises, agences conseil, universités, centres de recherche, les chambres et associations, communes) mettant l'accent sur l'innovation et l'internationalisation. Dans cette optique, ils conseillent d'effectuer tout d'abord une analyse des points forts et faibles de chaque région pour pouvoir développer ensuite une stratégie d'action commune afin de créer un cluster de l'environnement de la Grande Région.

Le groupe de travail « Questions économiques » a été chargé par la présidence sarroise de poursuivre sa réflexion sur la mise en place d'un prix interrégional de l'éco-construction. Les résultats de l'étude confiée au cabinet SOFRED ont été présentés au groupe de travail en fin d'année dernière. Les résultats de l'étude et les prochaines étapes de cette initiative intéressante seront mises en œuvre par le groupe de travail.

Cohésion territoriale

Les régions frontalières contribuent particulièrement à la cohésion territoriale au sein de l'UE. Les membres du Sommet approuvent l'estimation du dernier rapport de cohésion de la commission européenne, le 5^{ème} rapport, qui souligne la nécessité de continuer à poursuivre l'objectif 3 « Coopération territoriale » en vue de la programmation de la politique de cohésion après 2013.

Le renforcement du même objectif a été prôné par la réunion informelle des Ministres européens en charge de la politique de cohésion, organisée par la Wallonie à Liège dans le cadre de la présidence belge du Conseil des Ministres de l'Union européenne.

Les membres du Sommet saluent les progrès concrets pour une stratégie commune du développement territorial de la Grande Région.

Réunion ministérielle sectorielle "aménagement du territoire"

Les ministres en charge de l'aménagement du territoire se sont réunis à Mettlach, le 6.12.2010 et ont discuté avec enthousiasme des progrès actuels dans le domaine d'un développement territorial commun. Les membres du Sommet saluent cette concertation d'experts et suggèrent que les réunions sectorielles de l'aménagement du territoire aient lieu régulièrement.

Les progrès de la cohésion territoriale constatés lors de la réunion sectorielle sont les suivants :

Région métropolitaine polycentrique transfrontalière (RMPT)

Les membres du Sommet prennent acte des résultats de l'étude **Metroborder** en les approuvant et insistent sur l'importance de sa mise en œuvre en Grande Région. Celle-ci pourra en effet renforcer et développer sa compétitivité en tant que **Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière (RMPT)** au sein de l'ensemble des régions métropolitaines européennes. Les membres du Sommet comprennent la création d'une RMPT comme une contribution à la cohésion territoriale et la mise en œuvre de la stratégie « Europe 2020 ».

Le développement et la consolidation de la RMPT Grande Région doivent se faire en suivant les leitmotivs suivants :

- Métropole économique
- Laboratoire de l'Europe
- Région mobile et accessible

Les membres du Sommet approuvent l'élaboration d'une stratégie de développement territorial concrète pour mettre en place une RMPT en Grande Région avec les critères suivants :

- Afin d'assurer un développement spatial polycentrique équilibré, la RMPT Grande Région doit également comprendre les espaces environnants périurbains et ruraux autour de son espace noyau polycentrique
- Une gouvernance à multiveaux associant les responsables locaux et les domaines de l'économie, la science ainsi que la société civile doit être mise en place. Le Comité de suivi doit être élargi au-delà des villes et des communes

Les membres du Sommet soutiennent le développement d'une gouvernance à multi-niveaux ainsi que la réalisation par étape d'une RMPT pour la Grande Région en appliquant les principes suivants :

- Les mesures opérationnelles et prospectives doivent être portées par les exécutifs de la Grande Région.
- Le renforcement de la structure interne se fera grâce à une adaptation institutionnelle ciblée comme la mise en place de services compétents permanents qui permettront d'assurer la continuité des travaux du Sommet
- Le Comité de suivi de l'étude Metroborder est chargé de présenter un programme opérationnel en commun avec la présidence du Sommet en fonction.
- La mise en œuvre de cette stratégie se fera sur le principe de responsabilité partagée. Dans chacune des Déclarations communes du Sommet un paragraphe particulier résumera les mesures réalisées et prévues.

La coopération avec les institutions européennes est à renforcer en termes de partenariat financier à la mise en œuvre de la stratégie.

Espaces d'interaction transfrontaliers. Modèles d'aménagement du territoire (MORO)

Les membres du Sommet prennent acte de la conférence « Espaces d'interaction transfrontaliers », organisée par le projet national de recherche MORO et qui s'est déroulée sous direction sarroise. Le Sommet recommande de considérer les résultats de cette conférence comme la participation sarroise à la mise en place de la Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière (projet Metroborder)

L'objectif du projet est de démarquer et de positionner les vastes espaces d'interaction transfrontaliers dans le contexte national et européen des régions urbaines et métropolitaines afin d'améliorer les conditions de base de la politique d'aménagement du territoire. L'attention sera particulièrement mise sur le potentiel de croissance et d'innovation que peuvent apporter les vastes espaces d'interaction transfrontalière.

Bibliothèque virtuelle de la Grande Région (circalux)

Les membres du Sommet se félicitent de la proposition de donner accès à la bibliothèque virtuelle de la Grande Région au grand public grâce au géoportail SIG-GR et recommandent de réunir les documents d'aménagement nationaux tout d'abord au niveau du Land ou de la région. Ceci suivant la décision du 11^{ème} Sommet portant sur le procédé d'information et de consultation mutuels dans le domaine de l'aménagement du territoire de la Grande Région.

Système d'information géographique de la Grande Région (SIG-GR)

Les membres du Sommet se réjouissent de la création du système d'information géographique et de sa mise en service sur internet le 29 septembre 2010. La construction du SIG a lieu dans le cadre d'un projet INTERREG d'une durée de trois ans et est un outil commun du domaine de développement spatial de la Grande Région

Le rôle des parcs naturels pour le développement territorial de la Grande Région

Les membres du Sommet accueillent avec enthousiasme le renforcement de la cohésion interne de la Grande Région. Celle-ci est réalisable si non seulement les réseaux urbains mais aussi les territoires ruraux sont pris en considération avec leurs potentiels. En milieu rural, les parcs naturels peuvent jouer un rôle particulier et servir d'outil à la mise en place d'une politique de développement durable basé sur l'économie, la protection de l'environnement et la cohésion sociale.

De ce fait, les membres du Sommet chargent le Comité d'accompagnement ESPACE d'encadrer et de lancer une analyse approfondie à deux niveaux concernant le rôle des parcs naturels dans le développement territorial de la Grande Région :

- Au niveau de la Grande Région, une stratégie détaillée doit établir la place que tiennent les parcs naturels dans le développement territorial. Cette stratégie devra s'appuyer notamment sur les expériences faites par le au réseau des parcs naturels de la Grande Région

- *Au niveau régional, les approches concrètes doivent être soutenues grâce à la réalisation de projets-pilotes permettant la création de parcs naturels transfrontaliers, tel que par exemple le parc naturel transfrontalier du Pays des trois frontières entre le Luxembourg, la Lorraine et la Sarre.*

Plan de développement transfrontalier

Les membres du Sommet prennent acte qu'il est nécessaire de favoriser des concepts stratégiques communs intégrés et multisectoriels dans une perspective de développement transfrontalier de la Grande Région en matière d'économie, de qualité de vie, de sécurité sociale, de compatibilité écologique et de diversité culturelle.

A cet égard les membres du Sommet félicitent la volonté de la Rhénanie-Palatinat de porter le projet qui étudiera les potentiels entre les centres de la vallée de la Haute Moselle pour lancer ensuite un plan commun de développement transfrontalier au niveau du Pays des trois frontières.

B.) Surpasser les frontières de la Grande Région

Les membres du Sommet saluent la coopération étroite au niveau sectoriel. Grâce au suivi des groupes de travail, les réunions sectorielles sont tenues de plus en plus régulièrement au sein de la Grande Région. Elles permettent de mettre en relation les responsables politiques des domaines spécifiques et de leur donner de nouvelles impulsions.

Transport

Le Sommet félicite les experts du transport public de la Grande Région pour la conférence organisée sur ce thème.

Les points traités lors de cette conférence ont été la mise en place d'un système d'information client unique avec une meilleure coordination et harmonisation de l'offre actuelle ainsi qu'un plan de marketing des transports publics commun à toute la Grande Région.

Le Sommet soutient la volonté des participants à la conférence d'organiser une telle manifestation régulièrement, par exemple tous les deux ans.

Les participants au Sommet approuvent la mise en œuvre d'une étude de faisabilité comme cela a été prévu. Cette étude prévoit l'introduction d'une stratégie de marketing transfrontalière ainsi qu'un système d'info horaire et tarifaire électronique. Les membres du Sommet se félicitent particulièrement de ces résultats, fruits d'une coopération entre le groupe de travail « Transport » de la commission régionale et du groupe de travail du même nom du CESGR. Ils constatent avec satisfaction qu'une étude préliminaire détaillée avec un état des lieux des transports publics de la Grande Région a déjà été réalisée.

*Le Sommet souhaite, que le montage d'un projet INTERREG pour l'**étude de faisabilité** soit déposé rapidement. La mise en œuvre de cette étude permettra de débloquer de nombreux freins à la mobilité transfrontalière, ce qui est un des objectifs affichés par le Sommet.*

*Les participants au Sommet soutiennent aussi le travail en commun effectué par le groupe de travail « Transport » et le groupe de travail « Enseignement supérieur » avec l'Université de la Grande Région pour améliorer la **mobilité des étudiants**. Ils souhaitent que lors de la présidence lorraine un état des lieux sur les besoins de déplacement des étudiants en Grande Région soit préparé par les deux groupes de travail.*

Environnement

Energie et lutte contre le changement climatique

Le Sommet approuve que les experts de la Grande Région se concertent sur la thématique de l'énergie et de la lutte contre le changement climatique. Pour des raisons historiques, la production d'énergie fait partie des compétences-clés de la Grande Région. Ces compétences pointues existantes doivent être utilisées pour un approvisionnement en énergie orienté vers les besoins à venir.

En septembre 2009 et en avril 2010, une réunion commune sur la thématique « Economie d'énergie et efficacité énergétique grâce à la rénovation des bâtiments » et « Energies renouvelables » a eu lieu au Ministère de l'Environnement, Energie et Transport de la Sarre. Le Sommet approuve le maintien d'échanges d'expériences dans ce domaine.

Le Sommet souhaite la mise en place d'une stratégie de lutte contre le changement climatique en Grande Région. Les objectifs de protection devront être réalisés de façon interdisciplinaire.

L'analyse « Production d'énergie et sa répartition en Grande Région » de 2003 doit être poursuivie.

Mise en réseau des mesures atmosphériques

Les membres du Sommet approuvent l'idée de créer un portail internet avec la mise en réseau transfrontalière des mesures atmosphériques au service de la population de la Grande Région pour une meilleure information sur la pollution atmosphérique. C'est un pion majeur pour permettre une prise de conscience par le grand public des activités communes menées dans ce domaine.

Education und formation

Le 6 mai 2010, les **ministres et responsables** de l'Education se sont retrouvés à Sarrebruck pour la 2ème réunion sectorielle. L'objectif de la rencontre était de confirmer et d'élargir la coopération politique dans le domaine de l'éducation. La réunion s'est achevée par la remise d'une déclaration détaillée au Sommet.

Le Sommet prend acte de cette **déclaration** et salue la tradition et l'expérience acquises dans le domaine de politique d'éducation transfrontalière. Le Sommet est convaincu que les projets de coopération transfrontalière auront à l'avenir un rôle primordial à jouer dans la transmission de compétences linguistiques, professionnelles et interculturelles.

De ce fait, le Sommet félicite particulièrement la coopération dans le domaine des échanges scolaires qui a déjà permis à plusieurs milliers d'élèves des séjours dans les régions partenaires. Il félicite aussi la coopération dans le domaine de la formation continue des enseignants : grâce aux forums, séminaires et projets communs des centaines d'enseignants se sont déjà retrouvés pour des échanges fructueux.

Les membres du Sommet soutiennent l'initiative de réaliser un concours annuel à l'intention des élèves de tous les niveaux (du primaire au lycée) : Le Printemps de la Grande Région. Le thème du concours sera toujours en relation avec une thématique phare européenne. La 1^{ère} édition, réalisée par le Rectorat de l'Académie Nancy-Metz, a démarré dès le mois de juin 2010 et porte sur : La chimie : toute une histoire !. La remise des prix aura lieu le 18 mars 2011 en Lorraine.

En outre, le Sommet conseille une coopération plus intense dans le domaine de la formation professionnelle pour une meilleure compétitivité en région frontalière, en prenant notamment en compte une meilleure maîtrise des langues.

Le Sommet salue l'initiative de la présidence sarroise pour la rédaction d'un **avis** dans le cadre d'une consultation publique de la commission européenne sur le livre vert « Promouvoir la mobilité des jeunes à des fins d'apprentissage » (Com (2009) 329/4. Par cet avis, la présidence sarroise a suivi une procédure mise en place par la présidence luxembourgeoise. La remise d'avis est conforme à l'accord de principe politique pris lors du sommet intermédiaire de la Grande Région tenu le 19 novembre 2008.

Enseignement supérieur et Recherche

La **réunion sectorielle** dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de la Grande Région a eu lieu le 5 octobre 2010 à Sarrebruck pour la seconde fois.

Le Sommet félicite les partenaires pour leur engagement dans la mise en place de nombreuses mesures à prendre dans le domaine de la mobilité universitaire et scientifique. Il assure son soutien politique aux responsables, notamment dans le domaine des transports publics, pour leur initiative à moyen terme de mettre en place une tarification étudiante commune et, grâce à la participation du groupe de travail « Transport », de développer une plateforme d'information transfrontalière multimodale.

En raison de l'impact que revêt le développement des projets de recherche transfrontaliers pour la science, l'emploi et l'économie de la Grande Région, le Sommet prend acte du mandat donné par les ministres aux responsables du groupe de travail « Enseignement supérieur et Recherche » afin d'élaborer un nouveau fonds de recherche commun. Ce projet sera tout d'abord expérimenté et évalué dans une phase pilote par les partenaires lorrains et luxembourgeois.

La réunion sectorielle a été clôturée par la remise du prix interrégional de la recherche sur le thème des réseaux d'excellences en Grande Région.

Les lauréats sont : 1er prix : collège doctoral européen « Nouveaux matériaux et développement de nouvelles méthodes physiques pour leur étude structurale », 2nd prix : développement d'une prothèse de hanche intérimaire spécifique, 3ème prix : coopération régionale sur la recherche de produits naturels avec des applications en médecine et en agriculture.

La remise du prix interrégional se fera parallèlement à la périodicité des Sommets et sera, par conséquent, organisée tous les deux ans.

Le Sommet soutient particulièrement le vœu des partenaires, d'encadrer le prix interrégional de la recherche par des prix scientifiques régionaux et d'en augmenter ainsi la visibilité et l'attractivité.

Le renforcement du tissu universitaire de la Grande Région demeure une priorité du Sommet qui soutient particulièrement toute activité permettant le développement de cet espace commun pour l'enseignement supérieur. Le Sommet salue le succès du projet de l'Université de la Grande Région et souligne sa volonté de le poursuivre, il souhaite aussi l'adhésion de nouveaux partenaires. Il se réjouit des efforts consentis par les universités et les instituts de recherche dans le but de renforcer leur réseau, développer des projets de recherche et des cursus communs. Il souligne l'importance des centres de compétences avec les partenaires nationaux et internationaux tels que l'Université franco-allemande, permettant ainsi de développer leur rayonnement européen.

Les membres du Sommet prennent acte de l'initiative du Luxembourg, de la Rhénanie-Palatinat et de la Sarre d'examiner le développement d'une plateforme interrégionale de recherche sur les stratégies d'émission zéro et d'efficacité des ressources. Les deux régions ont invité les régions partenaires à participer à ce projet en rapprochant les chefs de projets des centres de recherches concernés en Grande Région.

Les membres du Sommet saluent ce projet qu'ils considèrent comme une initiative judicieuse, qui permettra de renforcer l'échange de communication et de coopération des instituts de recherche en Grande Région et de développer des effets de synergie. Ils conseillent donc d'élargir le projet à toute la Grande Région et de le traiter en commun.

Culture

Les participants au Sommet saluent particulièrement l'engagement des responsables de la Culture qui depuis la création de l'Espace culturel Grande Région en 2008 développent une politique culturelle commune et coordonnée.

Le Sommet a spécialement approuvé l'engagement de l'Espace culturel Grande Région lors de grandes manifestations publiques comme la Journée de l'Unité allemande le 2/3.10.2009 à Sarrebruck et la 1ère journée de la Grande Région le 17/18.07.2010 à Schengen.

Grâce à un programme culturel de haut niveau, des artistes de toutes les régions partenaires de la Grande Région ont participé avec des spectacles de rue et des actions spécialement réalisées pour ces événements. L'émission radio « couleur :blau et radio ::bleue, les actions « remise de passeport de la Grande Région », « photo avec cerf » et prises vidéo sur le trône-cerf ont permis une présentation de l'Espace culturel Grande Région à un grand public avec sa marque de reconnaissance, le cerf bleu.

Le Sommet félicite cette présence de l'Espace culturel et est convaincu que la culture joue un rôle prépondérant dans le renforcement de la médiation et des échanges.

*Lors de la 3ème **réunion sectorielle** dans le domaine de la culture le 2.12.2010, à Sarrebruck, une déclaration politique a été adoptée et remise au Sommet qui en a pris connaissance. Le Sommet salue l'efficacité de la structure en réseau créée pour la mise en œuvre du concept de politique culturelle. Cette structure repose sur les coordinations régionales et sur le secrétariat commun installé à Luxembourg.*

Dans ce contexte, le Sommet salue expressément la décision des ministres de la Culture d'assurer le financement de l'Espace culturel Grande Région par les contributions de toutes les régions, afin de garantir l'existence et les moyens d'action de l'association au-delà de la phase de cofinancement INTER-REG IV A. Lors de la conférence sectorielle, la présidence de l'Espace culturel Grande Région est passée de la Sarre à la Lorraine pour suivre parallèlement l'alternance de la présidence du Sommet.

*Le Sommet a accueilli avec enthousiasme les **publications** de l'Espace culturel : « La Grande Région s'affiche » (2009) et « Le patrimoine mondial de la Grande Région » (2010). Les membres du Sommet sont convaincus que ces publications largement distribuées font connaître la Grande Région comme espace de culture et de vie attractif tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières. Le Sommet conseille la poursuite de ce genre de publications.*

*Le Sommet remercie l'Espace culturel pour **l'organisation de conférences spécialisées et d'ateliers** pour les experts du domaine culturel. L'atelier sur les freins de la mobilité pour les artistes en Grande Région comme les tables rondes dans tous les domaines culturels ont mis à jour non seulement les différences dans les structures administratives et les traditions culturelles des partenaires mais aussi des domaines de travail communs et un potentiel de développement. Le Sommet insiste comme l'avaient déjà fait les ministres de la Culture sur le soutien à apporter à la mobilité dans le domaine culturel et considère que c'est une des missions principales de l'Espace culturel durant les prochaines années.*

*Le Sommet remercie l'Espace culturel Grande Région et plurio.net pour la création concertée de « **GRRRRR** », le portail culturel pour les jeunes. Ce portail permet aux jeunes gens de toute la Grande Région de définir eux-mêmes ce qui les intéresse sur le plan culturel.*

*Le Sommet salue la décision des ministres de la Culture de continuer à mettre à disposition les moyens nécessaires au développement du projet « **plurio.net** ». Ainsi le portail peut continuer à remplir son rôle central de présentation des offres culturelles de la Grande Région et le poursuivre au-delà de la période de cofinancement INTERREG. Par ailleurs, le Sommet soutient le développement du portail culturel et approuve les synergies souhaitées entre les domaines de l'économie créatrice, les médias et la branche touristique. En effet, plurio.net permet une mise en valeur et une meilleure visibilité de la Grande Région comme espace innovateur au sein de l'Union européenne.*

*Enfin, le Sommet salue l'initiative de la **valise pédagogique sur le thème de la Grande Région**. Elle sera préparée pour différentes tranches d'âge et sera proposée aux écoles et autres organismes pour la jeunesse. Pour encourager la mobilité des jeunes en Grande Région et leur permettre d'acquérir des compétences interculturelles, le Sommet demande aux responsables des domaines de la Culture, de la Jeunesse et de l'Education de resserrer leur coopération encore plus étroitement.*

C) Rendre la Grande Région plus proche des citoyens

Le Sommet accueille favorablement et soutient les activités destinées à renforcer le sentiment d'appartenance des citoyennes et des citoyens à la Grande Région. A cet égard, les manifestations festives et sportives occupent une place très importante.

Renforcer l'appartenance et le sentiment de cohésion: l'objectif est de développer et de renforcer l'identité régionale et l'appartenance à la Grande Région; toutes deux constituent des éléments complémentaires permettant de s'identifier avec les chances et les opportunités qu'offre la Grande Région.

Relations publiques

Le développement systématique du travail de relations publiques commun constitue un instrument important en vue d'améliorer la visibilité de la Grande Région pour les citoyennes et les citoyens au sein de la région de coopération. En effet le travail de communication est une condition indispensable pour la création d'une identité commune et pour le développement d'un sentiment d'appartenance parmi les personnes.

Les membres du Sommet saluent les efforts considérables visant à présenter la Grande Région dans le cadre de fêtes grand public. La création et la production par la Présidence du Sommet de supports publicitaires ciblés s'adressant à différents groupes méritent tout particulièrement d'être mises en avant. Il est souhaitable que la large diffusion de l'image de marque de la Grande Région à travers différents types de supports publicitaires soit pérennisée et systématiquement développée dans le cadre du travail de relations publiques du Sommet.

*Les membres du Sommet saluent l'impact médiatique et l'intérêt suscités par la Grande Région à l'occasion de la **Fête Nationale allemande** du 2 et 3 octobre 2009 à Sarrebruck, qui en tant que fête commune des Länder allemands a eu pour la première fois pour devise « Vivre l'Europe ». Les quelques 500 000 visiteurs ont très bien accueilli l'orientation délibérément transfrontalière du programme et des divertissements choisie par l'organisation sarroise ainsi que l'apport important de la Grande Région avec son propre programme culturel et d'information.*

*La proposition du Premier Ministre Jean-Claude Juncker, à l'occasion du 11e Sommet qui s'est tenu le 17 juillet 2009 de réaliser une « **Journée de la Grande Région** » a été acceptée à l'unanimité et mise en œuvre pour la première fois sous la Présidence sarroise du Sommet. Un an jour pour jour après le 11e Sommet, la « Première Journée de la Grande Région » a eu lieu les 17 et 18 juillet au Pays des Trois frontières, entre l'Allemagne, le Luxembourg et la France.*

A l'occasion du 25e anniversaire du Traité de Schengen, environ 30 000 visiteurs se sont rendus dans les communes de Perl, Apach et Schengen. Les Membres du Sommet ont inauguré conjointement cette première « Journée de la Grande Région » et ils ont souligné leur volonté d'organiser régulièrement cette fête populaire.

*En étroite collaboration avec l'association « espace culturel de la Grande Région » et sous l'égide de la Présidence sarroise du Sommet, un programme culturel et d'information varié et très diversifié a été présenté. A cette occasion la Grande Région a de nouveau été présente avec son propre stand d'information et d'exposition qui a permis de présenter de façon vivante les succès de la coopération à travers des contributions interactives dans les domaines du Forum Jeunesse, du Fair-Play-Tour, de la culture et des frontaliers. Les participants au Sommet saluent le **concept** présenté visant à l'organisation régulière de cette Journée de la Grande Région et chargent la Présidence du Sommet respective de réaliser en coopération avec le Secrétariat du Sommet cette série de manifestations à caractère de fête populaire.*

Sports et jeunesse

A cet égard le Sommet salue tout particulièrement les initiatives qui tendent à promouvoir les rencontres transfrontalières des jeunes. Les groupes de travail „Jeunesse“ et „Formation et Education“ en particulier soutiennent à travers des projets permanents l'objectif visant à rapprocher la Grande Région de ses citoyens.

*Le Sommet prend acte des suggestions du "**JugendForumJeunesse**", qui s'est tenu du 8 au 11 avril 2010 avec la devise "pister l'Europe" à l'auberge de jeunesse à Dreisbach. Après un jeu de piste GPS (Geo-Caching) sur les sujets de la mobilité, de l'entente entre les peuples ou encore des aspects relatifs à l'environnement en Europe et dans la Grande Région, les jeunes ont réalisé un film documentaire destiné à présenter leurs attentes à l'adresse de la politique européenne et de celle de la Grande Région.*

Les participants au Sommet soulignent l'importance accordée à la réalisation régulière de ces Forums Jeunesse afin de garantir un développement systématique de tels projets de coopération pilotes.

*Les participants au Sommet proposent de créer, en plus des Forums Jeunesse liés à des projets précis, une nouvelle structure consultative centrée sur les intérêts interrégionaux des jeunes dans la Grande Région. Elle serait destinée à servir le processus de formation d'opinion démocratique au sens d'un « **Parlement de la jeunesse** de la Grande Région ».*

Les participants au Sommet constatent que le sport constitue un facteur décisif permettant l'ancrage du sentiment d'appartenance au sein de la Grande Région.

*Ils soulignent qu'avec le "**Pool Interrégional Européen du Sport**" (abréviation: Eurosportpool) il existe depuis 1996 une plateforme pour des rencontres transfrontalières de jeunes sportifs ainsi que d'officiels du sport en provenance des régions partenaires. L'Eurosportpool s'est fixé pour objectif la coopération dans tous les domaines fondamentaux du sport. Parmi ses tâches les plus importantes, la réalisation de projets communs tels que par exemple le « Fair-Play Tour de la Grande Région ».*

Le Fair-Play Tour a eu lieu en juillet 2009 et juillet 2010 sous présidence sarroise du Sommet. Encore une fois, les jeunes de toutes les régions partenaires ont exprimé aux différentes étapes leur engagement pour l'entente entre les peuples et la tolérance. Les recettes obtenues ont été reversées en faveur de projet de développement humanitaires. Les membres du Sommet félicitent les organisateurs du « Fair-Play Tour de la Grande Région » pour leur engagement et la réalisation annuelle de cette manifestation sportive placée sous le signe de la solidarité et de l'entente

La décision du 11e Sommet visant à développer les rencontres sportives existantes entre jeunes a été mise en pratique avec grand succès, notamment à travers l'organisation de deux tournois de football pour jeunes qui ont eu lieu pour la première fois.

L'équipe JFG Saarschleife (Sarre) a gagné le tournoi de Pentecôte U19, à Asbach,(21-24.5.2010).

Le tournoi U17 Victor's cup à Perl (30.7.-1.8.2010) a été organisé par le Jugendförderverein SaarLorLux sous le patronage de la présidence du Sommet de la Grande Région. Des équipes nationales allemandes de haut niveau ont joué contre les équipes de la Grande Région. Le Eintracht Trier de Trêves a gagné la coupe du Sommet remise par son président, le Ministre-Président sarrois, Peter Müller.

Les membres du Sommet se félicitent une nouvelle fois du succès remporté par ces compétitions.

Les participants au Sommet ont l'intention de soutenir d'autres manifestations sportives dans la Grande Région et se prononcent en faveur du développement systématique de rencontres sportives.

La Grande Région dans les capitales et au niveau européen

*Le déplacement de la **délégation** du Conseil Parlementaire Interrégional dans la capitale allemande **Berlin** en mai 2010 a été soutenu par la Présidence sarroise du Sommet. A l'occasion de la soirée parlementaire auprès de la représentation du Land de la Sarre, la Grande Région a eu l'occasion de se présenter en tant qu'espace de coopération attrayant et opérationnel à de nombreux invités de haut rang issus du monde politique, de la société civile et des corps consulaires.*

Les participants au Sommet sont convaincus que la présentation régulière de la Grande Région dans les capitales constitue un vecteur aussi important que prometteur et qu'elle devrait par conséquent être réalisée régulièrement dans toutes les capitales nationales en dehors de la Grande Région. Ils remercient le Land de la Sarre qui invite tous les participants au Sommet à présenter ensemble la Grande Région à Berlin à un public international en 2011.

Le "**Groupe Interrégional SaarLorLux**" du Comité des Régions s'est réuni deux fois à Bruxelles sous la présidence de deux membres de la Présidence du Sommet, le Ministre Président Peter Müller et le Ministre des Affaires Européennes Stephan Toscani.

De nouveaux objectifs ont été énoncés par le groupe ainsi qu'un positionnement interne du groupe par rapport à la décision du comité des régions vis-à-vis des groupes interrégionaux.

Les dossiers importants que le groupe interrégional aimerait suivre en priorité sont le « GECT » et un suivi de l'avis émis sur la thématique des frontaliers en 2004. Il est prévu de préparer un nouvel avis avec un bilan sur la situation et les entraves que rencontrent les frontaliers dans le marché intérieur au cours des vingt dernières années.

Le groupe a préparé un programme de travail provisoire comportant les deux points nommés ci-dessus ainsi que le thème de la coopération territoriale notamment la future politique régionale.

Le Sommet félicite le groupe interrégional SaarLorLux au sein du CdR pour son travail, grâce auquel des thèmes primordiaux pour la Grande Région peuvent être inscrits sur l'agenda européen.

Présentation de la Grande Région à l'occasion des **Open Days 2010** européens du Comité des Régions

Dans le cadre des 8ème Open Days à Bruxelles, le 6 octobre 2010, deux ateliers ont été présentés par « **le partenariat régional Grande Région- Rhin supérieur** » dans les locaux de la représentation de la Rhénanie-Palatinat.

Le thème des deux ateliers était respectivement la stratégie de la Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière et la présentation du projet Metroborder ainsi que l'engagement citoyen transfrontalier en vue de l'Année européenne des activités de volontariat pour la promotion de la citoyenneté active. Dans ce contexte plusieurs projets et approches de coopérations transfrontalières dans le domaine du bénévolat et du volontariat ont été présentés et ont donné lieu à discussion.

Les membres du Sommet saluent la présentation commune de la Grande Région et du Rhin supérieur au niveau européen dans le cadre des Open Days 2010.

Politique de santé

Les participants au Sommet sont convaincus que la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé doit être ultérieurement développée. C'est pourquoi ils saluent les initiatives visant à créer des coopérations et des réseaux.

Le Sommet salue expressément la réactivité grâce à laquelle s'est organisé un entretien d'experts avec les responsables concernés dans le cadre de la pandémie du nouveau virus de la grippe "A/H1N1", aussi appelé « grippe humaine d'origine porcine » qui s'est tenu le 17 septembre 2009. A cette occasion, il a été possible d'échanger les données concernant les cas de maladie, la démarche à suivre pour les vaccins ainsi que les plans de pandémie respectifs. Une résolution a également été adoptée qui pourrait servir de modèle pour de futures alertes de pandémie.

Le Sommet salue également l'initiative du "**Traumanetzwerk SaarLorLux-Westpfalz**" (réseau de traumatologie de la région SaarLorLux-Palatinat ouest), qui a pu accueillir pour la première fois tous les partenaires à l'occasion d'un colloque qui s'est tenu le 17 mars 2010 à la Clinique Universitaire de la Sarre à Homburg. L'objectif de ce réseau est d'améliorer la prise en charge de qualité des blessés graves, de façon efficace, 24 heures sur 24, sur l'ensemble du territoire.

Un atelier interrégional portant le titre de „**Excellence interrégionale : formation, recherche, santé**“ s'est tenu le 19 novembre 2010 auprès du centre de congrès des cliniques SHG à Völklingen et s'est penché sur les possibilités d'améliorer dans le futur la mise en réseau de la formation, de la recherche et de la prise en charge dans le domaine de la santé.

En raison du fort intérêt manifesté par les personnes travaillant dans ce secteur au sein de la Grande Région et de la croissance ultérieure dans le secteur de la santé, le Sommet recommande expressément d'établir un relevé des offres existantes dans le domaine de la santé dans la Grande Région, avec pour objectif de développer de nouvelles stratégies communes au profit des patients ainsi que des prestataires. Il mandate le groupe de travail Santé de reprendre les travaux en ce sens.

Egalité homme-femme

Les participants au Sommet constatent que les personnes chargées de l'égalité des chances dans la Grande Région fournissent depuis de nombreuses années un travail précieux. L'égalité des genres dans la réalité quotidienne constitue un objectif déclaré de la coopération institutionnelle au sein de la Grande Région. C'est pourquoi les participants au Sommet saluent la création d'un réseau des personnes chargées de l'égalité des chances et de l'égalité des genres dans la Grande Région, réseau qu'ils soutiendront afin de lui permettre de remplir sa mission politique d'égalité des chances et avec lequel ils œuvreront afin d'atteindre cet objectif. Les participants au Sommet soutiennent donc expressément le projet visant à organiser dans le courant de l'année à venir un congrès commun s'adressant aux femmes.

Conférences spécialisées avec d'autres acteurs de la coopération transfrontalière

La présidence sarroise a soutenu la présence d'intervenants de la Grande Région dans de nombreuses tables rondes d'experts à différents niveaux et a coordonné la logistique et la participation de spécialistes de toutes les parties de la Grande Région. Ainsi grâce au très large éventail de thèmes traités et de participants concernés, les orientations stratégiques du Sommet ont pu être intégrées dans les programmes de travail.

Des représentants des régions partenaires au niveau gouvernemental, de la politique locale, des entreprises, enseignement professionnel et universitaire étaient intervenants au congrès Synhortus, union horticole interrégionale, le 23.2.2010 à Orscholz.

La commission européenne a organisé la « Journée de la diversité. Contre la discrimination en Grande Région », à Metz, le 16 octobre 2010. Plus de 40 associations, institutions publiques et privées et entreprises, s'engageant contre les discriminations étaient présentes à cette manifestation, pour la première fois transfrontalière.

Le 25 novembre 2010, une journée d'étude régionale et transfrontalière a eu lieu à Metz sur le thème « Violences conjugales, les auteurs en questions » pour un public averti de personnalité politiques et de la société civile. Des conférenciers de toutes les parties de la Grande Région ont participé aux différentes tables rondes sur les modalités d'accompagnement et de prise en charge des auteurs de violence.

La présidence du Sommet a soutenu l'organisation du 3ème congrès des communes frontalières de la Grande Région, le 8.10.2010 à l'Académie européenne de Otzenhausen sur le thème « les changements démographiques et leur répercussion sur les territoires locaux ». De nombreux experts et représentants communaux étaient présents à cet événement organisé par Euregio SaarLorLux-Plus et Forum Europa.

Le Sommet félicite l'organisation régulière du congrès des communes frontalières qui ont un impact positif sur la discussion des questions interrégionales au niveau communal.

2) Les travaux du CESGR

Le Sommet rend hommage au travail de qualité du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR) et salue les recommandations de ses groupes de travail dans les domaines des transports, de l'économie, de la formation professionnelle et du système de santé conformément aux propositions de la Présidence sarroise du 12e Sommet.

Les participants au Sommet s'engagent à faire parvenir les recommandations des groupes de travail du CESGR aux responsables politiques afin d'en assurer la prise en compte.

En outre le Sommet remercie le CESGR pour la présentation du „rapport sur la situation économique et sociale“ du Réseau des instituts spécialisés de l'Observatoire Interrégional du marché de l'emploi (OIE), qui représente un travail intéressant et de qualité. Les participants au Sommet prennent acte des recommandations formulées dans ce rapport. Dans ce contexte, le Sommet salue en particulier le fait que sous la Présidence sarroise le rapport ait pour la première fois été présenté et discuté publiquement dans le cadre de la conférence „Vivre et travailler dans la Grande Région“ qui s'est tenue en novembre 2010.

Le Sommet exprime également ses remerciements au CESGR pour l'organisation du colloque d'experts des transports en commun en juin 2010 qui a soutenu avec efficacité l'objectif du Sommet visant à promouvoir la mobilité transfrontalière.

Les participants au Sommet constatent aussi avec satisfaction que le CESGR s'est efforcé de réaliser une mission coordinatrice sur le marché de l'emploi transfrontalier. Ceci se traduit par exemple par l'accord de coopération entre différents acteurs du marché de l'emploi de la Grande Région initié par le CESGR et entré en vigueur en octobre 2010.

C'est pourquoi le Sommet préconise que le CESGR garde également à l'avenir son rôle d'organe consultatif en ce qui concerne les évolutions économiques et sociales dans la Grande Région et exerce une fonction de coordination et de soutien sur le marché de l'emploi transfrontalier.

En outre le Sommet salue le fait que le CESGR soit actuellement à la recherche de nouveaux moyens de financement afin d'être économiquement indépendant et autonome. Les participants au Sommet appellent de leurs vœux que le CESGR acquière dans un futur proche le statut d'un organe de droit indépendant afin de lui garantir une autonomie encore plus grande au sein du Sommet.

Ils soutiennent en outre les efforts du CESGR visant à installer dans les différentes régions un réseau d'interlocuteurs fixes. Ceci contribuerait de façon décisive à simplifier le travail du CESGR.

3.) Le 13ème Sommet sous Présidence Lorraine

La Présidence Lorraine propose de s'articuler dans une dynamique de développement durable, autour des trois axes suivants :

- *la Grande Région, une ambition européenne*
- *la Grande Région, une gouvernance politique affirmée*
- *la Grande Région, des projets et des actions au service des citoyens*

1 – Une ambition européenne

La Grande Région doit confirmer son attachement à la cause européenne et sa volonté d'en être un acteur mieux reconnu. La Grande Région doit faire entendre sa voix dans les instances européennes, notamment dans les débats relatifs à l'avenir de cohésion et de devenir des programmes INTERREG.

2 – Une gouvernance politique affirmée

Une gouvernance renouvelée de la Grande Région doit conduire à plus d'échanges avec tous les acteurs, notamment au travers du CESGR et du CPI, mais aussi au renforcement du lien politique entre toutes les instances de travail et le Sommet, en confirmant le rôle des Conférences Ministérielles.

La mise en place rapide du GECT Secrétariat Grande Région permettra de créer la permanence du lien entre les différentes instances pour assurer une meilleure fluidité de l'information.

Quatre principes présideront au renouveau de cette gouvernance :

- *une dimension politique accentuée,*
- *plus de transversalité,*
- *une transparence sans faille,*
- *la régularité du fonctionnement des instances.*

Il s'agira également de mettre INTERREG au service des actions de la Grande Région.

INTERREG est avant tout un programme européen destiné à soutenir des projets transfrontaliers, qu'ils se déploient à l'échelle locale ou grand régionale. Ce programme doit trouver sa finalité dans des projets au service des citoyens de la Grande Région et au développement de ce territoire.

INTERREG constitue ainsi un levier pertinent pour le maillage et la structuration de la Grande Région, permettant à cet espace de gagner en visibilité à l'échelle européenne.

3 – Des projets et des actions au service des citoyens

Les domaines suivants peuvent être déclinés :

3.1 La poursuite des actions engagées

La task-force « travail frontalier »

Ce projet, initié par la Présidence sarroise, a pour objectif d'identifier les obstacles liés de tous ordres, notamment juridiques, liés à la mobilité des travailleurs frontaliers de la Grande Région et d'apporter des propositions qui permettraient de lever ces obstacles.

Pour une Grande Région Métropolitaine

Lancée et suivie par les autorités luxembourgeoises, l'étude Métroborder a validé l'importance pour la Grande Région de développer le concept de Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière (RMPT) pour renforcer sa compétitivité au sein de l'ensemble des régions métropolitaines européennes.

Œuvre de longue haleine, à intégrer dans la Stratégie « Europe 2020 », ce projet doit être poursuivi et animé par le Comité de Suivi en lien étroit avec la Présidence du Sommet.

Le fonds de recherche

Ce Fonds a pour objectif de soutenir des réseaux de coopération de recherche transfrontaliers répondant à des priorités politiques de développement ainsi qu'à des critères d'excellence scientifique. Dans un premier temps, une expérimentation de deux ans entre la Région Lorraine et le Grand-Duché du Luxembourg a été décidée. A l'issue de cette phase expérimentale, le Fonds pourra être étendu aux autres partenaires désireux de s'y associer.

Les parcs naturels

Une analyse approfondie concernant le rôle des parcs naturels dans le développement territorial pourrait être initiée, suite aux travaux déjà engagés lors de la Conférence Ministérielle du 2 décembre 2010.

3.2 La poursuite du soutien aux initiatives des partenaires : CPI, CESGR, OIE, EURES, Espace Culturel...

Ces partenaires prennent régulièrement des initiatives qui contribuent au dynamisme et à la consolidation de la Grande Région. Elles méritent d'être soutenues, voire accompagnées, et, le cas échéant, coordonnées avec les actions entreprises par ailleurs.

3.3 Proposition de nouveaux champs d'action

Les clusters « recherche-transfert de technologie »

La santé, les biotechnologies et les matériaux apparaissent comme des secteurs-clés de l'avenir de l'économie de la Grande Région, par exemple les thématiques « matériaux fonctionnels » et « préservation et utilisation des ressources bio-renouvelables (chimie du végétal, préservation de la qualité de l'eau, éco-construction, valorisation de la biomasse) ». Le développement de clusters dédiés permettrait de renforcer le poids industriel asseyant ainsi la compétitivité du territoire grand régional.

La plate-forme automobile

Dans la Grande Région, l'industrie automobile représente près de 130 000 emplois, dont 90 000 en Allemagne. Cette donnée conforte également la position du Luxembourg sur la Recherche-Développement-Innovation véhicule, avec près de 2000 emplois dans ce secteur spécifique.

Compte tenu des multiples compétences complémentaires existantes en Grande Région, une action coordonnée au niveau de la Grande Région mettrait idéalement à profit les synergies existantes afin d'accompagner les entreprises dans les nécessaires mutations de leurs activités.

La valorisation du tourisme

Tous les territoires de la Grande Région détiennent des atouts à valoriser dans une économie touristique organisée : culture, sport, paysages, gastronomie, histoire... en sont autant d'occasions. Il est proposé de lancer avec les acteurs socioprofessionnels une démarche de conception, puis de promotion de produits touristiques complets (voyage, séjours, activité) pour valoriser ces atouts et faire connaître la Grande Région.

L'accès au marché de l'emploi

La connaissance de l'offre d'emploi sur l'ensemble du territoire de la Grande Région primordiale. IL est donc intéressant d'avoir une approche permettant une diffusion de l'information au sein de chacune des composantes de la Grande Région et d'accentuer notre travail collectif d'échange des offres d'emploi.

L'interconnexion des systèmes d'information pour les transports collectifs

La proposition est d'offrir aux habitants de la Grande Région, une solution permettant de faciliter l'usage des transports collectifs pour les déplacements transfrontaliers par fer et routes, en regroupant les informations sur l'ensemble des réseaux, et notamment les horaires.

Mieux connecter la Grande Région à l'Europe

Il revient à la Grande Région d'accroître sa compétitivité territoriale en valorisant les infrastructures d'ancrage aux réseaux des autres régions métropolitaines européennes (fer, fluvial, très haut débit, renforcement des euro-corridors...).